

DEC201379DR06

Décision portant nomination de Madame Odile Barrès aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7359 intitulée GéoRessources

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'UMR7359, intitulée GéoRessources

Vu la décision n° DEC201061INSU du 29 juillet 2020 portant cessation de fonctions de Monsieur Jacques Pironon aux fonctions de directeur et de Monsieur Philippe de Donato aux fonctions de directeur adjoint et décision portant nomination de Madame Anne-Sylvie André-Mayer aux fonctions de directrice par intérim et de Monsieur Fabrice Golfier aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'UMR7359, intitulée GéoRessources, à compter du 1^{er} juillet 2020 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7359 en date du 22 septembre 2020 ;

Considérant que Madame Odile Barrès a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par le CNRS et l'Université de Lorraine, **du 04 au 06 avril 2006 et du 16 au 18 mai 2006,**

DECIDE :

Article 1^{er} : Madame Odile Barrès, ingénieur de recherches, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7359 intitulée GéoRessources, à compter du 1^{er} juillet 2020.

Madame Odile Barrès exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Odile Barrès, est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 22 septembre 2020

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Edwige Helmer-Laurent

La directrice de l'unité
Anne-Sylvie André-Mayer

Visa du Président d'Université de Lorraine
Pierre Mutzenhardt

